

## La FCÀ?Ã? produit un nouveau cadre de recommandations

### Description

#### â?? Par Philippe PÃ©pin â??

FraÃ©chement publiÃ©, le cadre de recommandations 2013 de la FÃ©dÃ©ration canadienne des Ã©tudiantes et Ã©tudiants (FCÀ?Ã?), section Ontario, sur la baisse des frais de scolaritÃ©, a Ã©tÃ© dÃ©posÃ© au bureau de la nouvelle PremiÃ©re Ministre de lâ??Ontario, Kathleen Wynne. Cette annÃ©e, le plan propose de combattre les frais de scolaritÃ©s sous trois grands thÃ©mes: les frais de scolaritÃ©, les frais affÃ©rents et la facturation. Au total, les recommandations proposÃ©es devraient coÃ»ter 670 millions de dollars au gouvernement provincial.

#### Un plan sur trois ans

Le plan Ã©labore une rÃ©duction sur trois ans des frais de scolaritÃ© pour les Ã©tudiants: 17 % la premiÃ©re annÃ©e, 6,5 % la deuxiÃ©me et 6,5 % la troisiÃ©me.

Ensuite, il est suggÃ©rÃ© dans le rapport, de mener Ã© lâ??Ã©chelle de la province Ã© un examen des frais affÃ©rents perÃ©us par les Ã©tablissements dâ??enseignement postsecondaire afin de dÃ©terminer lesquels violent les protocoles provinciaux rÃ©gissant les frais. Ã©

Enfin, les mesures sur la facturation visent Ã© Ã©liminer les pÃ©nalitÃ©s financiÃ©res et non financiÃ©res dÃ©coulant de la facturation et des retards de paiement. Lâ??UniversitÃ© dâ??Ottawa (U dâ??O) perÃ©roit, Ã© ce sujet, des frais de 25 dollars en cas de retard de paiement. Lâ??institution dâ??enseignement va jusquâ??Ã© interdire aux Ã©tudiants retardataires le droit de demander des preuves dâ??Ã©tude nÃ©cessaires Ã© lâ??obtention dâ??aide financiÃ©re, ou encore bloque lâ??accÃ©s Ã© Rabaska jusquâ??Ã© paiement complet des frais.

#### Une rÃ©ception meilleure cette annÃ©e?

Consciente que les frais, malgrÃ© les dÃ©marches de la FCÀ?Ã?, ont continuÃ© dâ??augmenter chaque annÃ©e, Sarah Jayne King, prÃ©sidente de la branche ontarienne de la FCÀ?Ã? et anciennement membre de lâ??exÃ©cutif de la FÃ©dÃ©ration Ã©tudiante de lâ??UniversitÃ© dâ??Ottawa, croit tout de mÃªme que la rÃ©ception va Ã©tre meilleure cette annÃ©e. Elle avance la forme actualisÃ©e du cadre, ainsi que la rencontre prochaine avec les membres du Parlement ontarien pour expliquer cet optimisme.

Ã© Il y a plusieurs annÃ©es que le cadre actuel Ã©laborÃ© par la FCÀ?Ã? a expirÃ©. Cette annÃ©e nous avons effectuÃ© une mise Ã© jour significative Ã©, a dâ??abord indiquÃ© Mme King. Le cadre des recommandations se base maintenant sur des chiffres actualisÃ©s et propose des mÃ©thodes de rÃ©duction des frais basÃ©es sur ces nouveaux chiffres. Ã© Le meilleur exemple est la premiÃ©re annÃ©e de baisse des frais Ã©tudiants de 17 %, qui serait Ã© coÃ»t nul Ã©, sâ??enthousiasme Mme King. Elle indique quâ??avec une rÃ©allocation des montants dÃ©jÃ© dÃ©diÃ©s aux Ã©tudes postsecondaires par le gouvernement provincial, il serait possible dâ??abaisser le fardeau actuel

pesant sur les Étudiants sans affecter le budget. Les allocations visent particulièrement la bourse de l'éducation du gouvernement provincial, à laquelle sont consacrés 14 millions de dollars, ainsi que les crédits d'impôt provinciaux pour l'éducation.

La FCÉ organise une grande réunion avec certains membres du Parlement provincial, ainsi qu'avec les représentants étudiants des différentes universités, afin de faire du lobbying favorable aux recommandations. Mme King a informé *La Rotonde* que la réunion est prévue pour la semaine du 18 mars 2013. Tous les représentants des étudiants de la FÉUO et de la GSAAD, y sont attendus afin de faire valoir les valeurs des étudiants de l'U d'O.

**Date de création**

04/03/2013

**Auteur**

web-rotonde

default watermark